

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VAL-DES-SOURCES

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **21e jour du mois de mars 2022**, à la Salle du Conseil, à compter de 17 h. sont présents :

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Isabelle Forcier, conseillère au poste numéro 1
- madame Andréanne Ladouceur, conseillère au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire.

Sont également présents :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- maître Marie-Christine Fraser, greffière

Il est donc procédé comme suit :

**2022-087**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Andréanne Ladouceur et résolu :

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

**2022-088**

**FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ENVIRONNEMENT - ÉTUDE DE CARACTÉRISATION ET DE DÉLIMITATION DE MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES AINSI QU'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE (PHASE 1) POUR UN DÉVELOPPEMENT DANS LE SECTEUR SIMONEAU**

**CONSIDÉRANT QUE** La Ville de Val-des-Sources a demandé des soumissions par invitation pour des services professionnels en environnement pour une étude de caractérisation et de délimitation de milieux humides et hydriques ainsi qu'une évaluation environnementale de site (phase 1) pour un développement dans le secteur Simoneau;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

**QUE** la Ville de Val-des-Sources octroi le contrat de services professionnels en environnement pour l'étude de caractérisation à la firme les Services EXP inc. pour un montant de 11 440,01\$, ce montant incluant les taxes.

Adoptée

La conseillère Andréanne Ladouceur dénonce son intérêt dans l'entreprise le Moulin 7 et ne prend pas part aux délibérations ni au vote.

**2022-089**

**MANDAT À MOULIN 7 POUR ORGANISATION DES VENDREDIS 5 @ 7 À LA PLACE DE LA TRAVERSÉE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Val-des-Sources désire animer la Place de la Traversée;

**CONSIDÉRANT** la proposition de Moulin 7 pour l'organisation de vendredis 5@7 à la Place de la Traversée durant les vendredis d'été ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Isabelle Forcier, appuyée par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

**QUE** la Ville de Val-des-Sources mandate la Microbrasserie du Moulin 7 afin d'organiser 10 Vendredis 5 @ 7 à la Place de la Traversée du 17 juin au 9 septembre 2022 à l'exception du Vendredi 24 juin pour un montant de 8 178.00 \$.

Adoptée

**2022-090**

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE VAL-DES-SOURCES - CONTRIBUTION 2022**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Val-des-Sources confie à la Corporation de développement de Val-des-Sources les mandats de développement économique suivants :

1. Accompagner les entrepreneurs, les commerçants et les organismes dans leurs projets d'implantation et de croissance en mettant à leur disposition les programmes d'aide et les ressources que la Ville désire offrir aux organisations qui s'installent sur son territoire;
2. Faire la promotion des avantages qu'offre la Ville avec la qualité de vie de son milieu, ses nombreux services, son secteur commercial et son parc industriel prêt à accueillir les entreprises;
3. Renforcer le réseautage entre les entrepreneurs, les commerçants et tous les intervenants du milieu afin de créer des synergies intéressantes et un climat socioéconomique stimulant;
4. Construire des immeubles à vocation commerciale ou industrielle pour accueillir des entreprises sur le territoire de Val-des-sources;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Caroline Payer, appuyée par le conseiller Jean Roy et résolu :

**DE VERSER** un montant de 100 000 \$ à la Corporation de développement de Val-des-Sources pour l'année 2022 pour réaliser les mandats de développement économique que la Ville lui confie, lequel montant sera déboursé de la façon suivante : en avril : 50 000 \$ et en juin : 50 000 \$

Adoptée

**2022-091**

**MANDAT POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE CIRCULATION DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE LEVÉE DE NON-ACCÈS POUR LA RUE NICOLET AUPRÈS DU MTQ**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Val-des-Sources s'est adressée au MTQ pour faire levée une servitude de non-accès pour la rue Nicolet;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Val-des-Sources doit effectuer une étude de circulation visant la réalisation du projet de développement en évaluant l'impact du projet sur la sécurité et sur la fluidité de la circulation de la Route 255, et ce afin de permettre la levée du non-accès à la rue Nicolet ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Andréanne Ladouceur et résolu :

**QUE** la Ville de Val-des-Sources mandate la firme CIMA+ afin de faire l'étude de circulation pour le développement dans le secteur Nicolet et ce pour 9 000,00\$, ce prix excluant les taxes.

Adoptée

**2022-092**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy et résolu :

**QUE** la présente séance soit levée à 17h15.

Adoptée

---

**M. Hugues Grimard, maire**

---

**Me Marie-Christine Fraser, greffière**